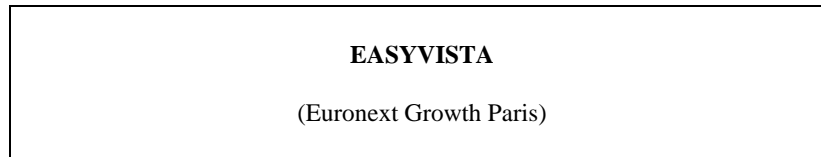


220C5260
FR0010246322-OP017-AS09

3 décembre 2020

Dépôt d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.



Complément à D&I 220C3965 du 29 septembre 2020 et D&I 220C4494 du 21 octobre 2020

1. Le 3 décembre 2020, Natixis, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Easyvista Holding, a informé l'Autorité des marchés financiers de la modification du projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les titres de la société EASYVISTA, déposé le 29 septembre 2020, en ce que l'initiateur envisage dorénavant de demander **la mise en œuvre d'un retrait obligatoire** des titres EASYVISTA si les conditions requises sont remplies.

Les autres stipulations du projet d'offre demeurent inchangées.

Le projet de note d'information modifié de l'initiateur et le projet de note en réponse modifié (comprenant un nouveau rapport de l'expert indépendant en date du 2 décembre 2020) de la société EASYVISTA ont été déposés et sont diffusés.

2. Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52) sur les titres EASYVISTA sont applicables.
